

DÉLIBÉRATION N°DL20230093 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 26 JUIN 2023

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 16/06/2023 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 35 présents, 4 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Gilles GRECO ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT (à partir de 20h45) ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGLU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT ; M. Romain PAPIER ; Mme Nathalie ROBERT ; M. Pierre-Mary DESHAYES

ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. Bruno CHANGEAT a donné procuration à M. Gilles GRECO (jusqu'à 20h45)

M. Yves ALAMERCERY a donné procuration à M. Daniel FAYOLLE

M. Philippe PARET a donné procuration à M. Pierre DECLINE

Mme Ayse CALYAKA a donné procuration à Mme Catherine CHAPARD

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE SAINT-CHAMOND ET LA MAISON DE L'INFORMATION SUR LA FORMATION ET L'EMPLOI LOIRE SUD

M. Jean-Luc BOUCHACOURT expose ce qui suit :

L'Atelier numérique de la commune développe sa mission de formation auprès des publics et avec ses partenaires, en mettant notamment à disposition ses locaux, et plus particulièrement sa salle de formation dotée de 12 postes informatiques.

Dans le cadre de son dispositif d'accueil personnalisé du public adulte en vue d'une aide et d'un accompagnement à la recherche d'emploi, la Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi (MIFE) Loire Sud, souhaite organiser des ateliers numériques à destination des publics vulnérables autour de 4 modules :

- Ton CV visible par les recruteurs,
- Organiser sa recherche d'emploi et répondre à une offre,
- Pôle Emploi sur ton smartphone et Emploi Store,
- Esquiver les arnaques à l'emploi.

Ces ateliers se dérouleront un jeudi sur deux, de 15h30 à 18h, de septembre 2023 à juin 2024, avec une reconduction possible précédée d'un bilan.

Compte tenu de l'engagement de La MIFE Loire Sud dans la mise en place d'ateliers numériques à destination des publics vulnérables, en lien avec les prescripteurs emploi, il est proposé de répondre favorablement à sa demande de partenariat par le biais d'une convention qui autorisera l'organisation des ateliers et la mise à disposition gratuite de la salle de formation aux jours et horaires définis avec les responsables de l'équipement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 39 voix pour,

DÉCIDE :

- **d'approuver** les termes de la convention entre la commune de Saint-Chamond et la MIFE Loire Sud pour la mise en place d'ateliers en faveur de l'accompagnement numérique pour la recherche d'emploi, à l'Atelier numérique,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer cette convention et tout document y afférent.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 27/06/2023



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Hervé REYNAUD

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne 4 juillet 2023